

Séance du 9 avril 2015

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 3 avril 2015, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Adjoints ; Mme Juzan, MM. Esmieu, Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Mme Chabaud-Nadin, M. Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Lauqué à M. Etchegaray, Mme Martin-Dolhagaray à M. Ugalde, M. Aguerre à Mme Bisauta, Mme Langlois à M. Esmieu, Mme Candillier à Mme Taïeb, Mme Belbaraka à M. Laiguillon.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

Mme Castel présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Label Ville et Pays d'art et d'histoire - Patrimoine raconté Aristides de Sousa Mendes – Signature de la convention pour la représentation théâtrale « Aristides ».

La Ville de Bayonne organise, dans le cadre du programme annuel d'actions du label Ville et Pays d'art et d'histoire, un cycle de manifestations trimestrielles mettant en valeur un monument, un personnage, un ensemble urbain ou un élément du patrimoine immatériel : les patrimoines racontés.

Le premier de ces patrimoines racontés a lieu du 16 au 19 avril 2015 et honore un grand personnage qui a marqué Bayonne de son action exemplaire en 1940 : le consul du Portugal Aristides de Sousa Mendes. Le programme prévoit, en lien avec le Comité national en hommage à Aristides de Sousa Mendes, une exposition dans l'espace public, des parcours guidés, une journée dédiée aux scolaires bayonnais ainsi qu'au public adolescent des Maisons de la Vie Citoyenne et un spectacle gratuit qui sera proposé le dimanche 19 avril à 20h30 au théâtre de Bayonne.

Cette représentation théâtrale, dénommée « Aristides » est une création de Béatrice Hammer, mise en scène par Armand Eloi, directeur de la compagnie Théâtre du Passeur. Pièce historique, « Aristides » est néanmoins fortement ancrée dans l'histoire contemporaine, à travers l'histoire de ses personnages ; la pièce déborde en même temps du sujet originel pour initier le public au processus d'écriture d'un texte théâtral. Elle a été proposée dans différentes villes d'Aquitaine depuis 2010 avec un grand succès.

La Ville de Bayonne prendra à sa charge l'organisation de ce spectacle, en particulier les coûts de déplacement des comédiens et du régisseur, de transport des décors et de représentation.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les termes de la convention qui précise les obligations de chaque partenaire et d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention avec le Théâtre du Passeur.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.